© Drogues Info Service - 22 septembre 2025

Vos questions / nos réponses

besoin de conseil

Par Profil supprimé Postée le 13/10/2011 13:01

> bonjour,je me permet de pendre contact avec vous car j'ai découvert que mon mari prenait de la cocaîne depuis quelques mois et apparemment de façon régulière et excessive, je dis apparemment car bien sûr il est trés trés difficile de dialoguer, ne serait-ce qu'aborder le sujet. Il y a eu d'abord une trés longue phase de dénis alors que de mon côté j'avais de + en + de preuves de sa consommation mais aujourd'hui, bien qu'il ne nie plus, il ne souhaite pas en parler. Le problème est que de mon côté j'ai l'impression d'avoir tout essayé: d'abord (certainement trés maladroitement) la colère, les menaces puis la compréhension, l'attente en me disant qu'il fallait que j'attende que ce soit lui qui vienne vers moi mais aujourd'hui j'ai l'impression d'être passive et je ne supporte plus être à côté de lui, l'entendre renifler toute la nuit,voir son comportement changer alors que moi je reste muette, je ne lui fais même plus de réflexions, rien. Je ne sais plus qu'elle est la bonne solution, je ne peux pas non plus quantifier sa consommation, s'ilvousplait, j'aimerais des conseils pour savoir comment aborder le sujet, je ne peux plus me taire,j'ai besoin de savoir où il en est. D'avance merci

---

Mise en ligne le 17/10/2011

Bonjour,

Tout d'abord, nous souhaitons souligner un point positif dans votre message. En effet, après une phase de déni, votre mari ne nie plus actuellement consommer de la cocaïne, et même si le sujet reste très difficile à aborder, cela témoigne d'une avancée de sa part.

Nous entendons tout de même votre sentiment d'impuissance et votre découragement. Vivre aux côtés d'une personne qui consomme un produit peut être source de sentiments contradictoires comme vous le décrivez bien (la colère, la compréhension, l'envie de menacer puis décider d'attendre...). Vous nous demandez des conseils pour savoir comment aborder le sujet. Le dialogue est un point primordial dans ces situations car il permet à chacun de dire à l'autre ce qu'il ressent, où il en est.

Les raisons qui amènent une personne à consommer un produit sont diverses et dépendent de l'histoire et de la situation de chacun. Si ce n'est déjà fait, vous pourriez tenter d'aborder le sujet avec votre mari en mettant l'accent sur ce en quoi la cocaïne l'aide aujourd'hui, ce que ce produit lui "apporte". Cela peut amener l'autre à

se sentir en confiance, non jugé par rapport à cette consommation et réfléchir petit à petit à l'éventualité d'une démarche d'aide. N'hésitez pas à parler de vous plutôt que de lui, de ce que vous ressentez, sans le culpabiliser ; cela laisse alors la place à l'autre pour parler de lui.

Il se peut cependant que le dialogue reste difficile voire impossible. Le recours à un tiers peut alors s'avérer nécessaire, pour votre mari comme pour vous. Il existe des lieux d'accueil (CSAPA, Centre de Soin, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) qui reçoivent les consommateurs de drogues mais aussi les personnes de l'entourage lorsque la situation devient trop difficile à vivre. Nous vous donnons en fin de message l'adresse d'un centre proche de chez vous ; n'hésitez pas à prendre contact avec eux et/ou encourager votre mari à le faire.

Pour d'autres informations, ou tout simplement pour parler de la situation et envisager les possibilités qui sont les vôtres, vous pouvez contacter l'un de nos écoutants au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA du CHI de Poissy-Saint-Germain-en-Laye : Site de Saint-Germain-en-Laye

8 bis, rue d'Ourches
78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

Tél : 01 30 87 94 95
Site web : //www.ghtyvelinesnord.fr/services/addictologie-csapa/
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 sur rendez-vous.
Consultat° jeunes consommateurs : Consultations pour les jeunes de moins de 25 ans, avec ou sans entourage : sur rendez-vous.
Substitution : Suivi-prescription et délivrance de traitement de substitution aux opiacés pour les patients suivis.

Voir la fiche détaillée